

Avis d'appel public à la concurrence



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Finistère Habitat, 6 boulevard du Finistère, CS33024, 29334 Quimper Cedex
tél. : 02.98.95.37.25

Courriel : achats@finisterehabitat.fr

Site internet : www.finisterehabitat.fr

Profil acheteur : www.bretagne-marchespublics.com

Objet du marché : Accord-cadre à bons de commande passé pour la conception-réalisation d'opérations de construction de logements individuels sur le département du Finistère.

Caractéristiques principales :

Le marché est lancé selon la procédure de conception-réalisation définie à l'article 33 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015

Finistère Habitat construit environ 250 logements par an et envisage pour une partie de cette production la mise en place d'un accord-cadre à bons de commande destiné notamment à la construction de petites et moyennes opérations de logements individuels.

Le nombre d'attributaires est fixé à 2 sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres recevables.

Le prestataire pourra être amené à intervenir sur tout le département du Finistère.

L'objectif de commande est de 25 à 30 logements par an.

Le montant minimum des commandes par an sur la durée du marché est de 1 500 000 € HT.

Les commandes pourront être simultanées, mais planifiées de manière annuelle.

La durée du marché est de 4 ans à compter de la notification (2 ans, reconductible 2 fois 1 an).

La date prévisible de démarrage du marché est fixée au 2nd semestre 2019.

Le marché de travaux comporte une clause d'exécution liée à l'insertion des publics en difficulté.

Forme juridique du groupement :

Le candidat doit obligatoirement revêtir la forme d'un groupement solidaire ou d'un groupement conjoint dont le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement constitué.

Le groupement sera au minimum obligatoirement composé :

- d'une entreprise générale ou groupement d'entreprises, mandataire.

- d'un ou plusieurs cabinets d'architectes

Le groupement doit avoir, au minimum, les compétences dans les domaines suivants : travaux de construction, OPC, capacités d'études en architecture et urbanisme, capacités d'études thermiques.

Les candidats ne peuvent être membres que d'un seul groupement.

En cas de non respect de la règle, les candidatures seront automatiquement rejetées.

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Le mandataire devra remettre une lettre de candidature de type DC1 dûment complétée et signée par l'ensemble des membres du groupement ou devra fournir un pouvoir de chaque membre du groupement l'habilitant à présenter la candidature et l'offre au nom du groupement.

- Chaque membre du groupement devra remettre :

- o Le formulaire DC 2 ou fiche d'identification de l'entreprise précisant : le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices, l'effectif et l'importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années,
- o Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et, notamment, des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché,
- o Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que la candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour l'année 2018, qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne, qu'il est en règle, au cours de l'année 2019, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- o Copie du jugement de redressement judiciaire, le cas échéant.

- Chaque candidat devra produire une note méthodologique (2 feuilles recto-verso sur 4 pages maximum) traitant de l'organisation du groupement et des dispositions qu'il compte mobiliser spécifiquement pour l'exécution de ce marché (effectif, qualification des personnels, moyens techniques...). Les candidats proposeront une équipe qui présentera toutes les compétences indispensables à la réalisation de la mission envisagée.

- L'entreprise devra remettre une plaquette de présentation détaillée de réalisation de 3 projets de taille et de complexité équivalents, exécutés au cours des 5 dernières années appuyées d'attestation de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, l'époque, et le lieu d'exécution des travaux.

- Le ou les architecte(s) devra(ont) produire chacun des références de présentation détaillée (construction de logements individuels) de 3 projets d'ampleur et de technicité équivalente. Ces références préciseront le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le coût et le contenu des travaux. Le dossier d'œuvre doit comporter des photographies de travaux réalisés. Le ou les architecte(s) présentera(ont) 1 planche graphique A3 maximum en couleur pour chacun des 3 projets comprenant un plan masse, une vue des façades et des plans de niveau.

Le nombre maximum de candidats admis à présenter une offre est fixé à 5 sous réserve de nombres de candidatures conformes suffisantes.

Critères de sélection des candidatures par ordre de priorité : compétences et organisation de l'équipe, références professionnelles du groupement, capacités techniques et professionnelles du groupement, capacités et garanties financières du groupement.

Critères d'attribution :

- prix : 40 %
- performance énergétique - confort d'usage – qualité environnementale : 20 %
- délai : 20 %
- performance architecturale et d'intégration urbaine : 20%

Type de procédure : appel d'offres restreint

Date limite de réception des candidatures : 8 Mars 2019 – 14h00

Remise des offres

Le mode de transmission est dématérialisé. La réponse électronique via le profil acheteur www.bretagne-marchespublics.com est indispensable.

Autres informations

Les candidats sélectionnés recevront un dossier de consultation. Une indemnité de 10 000 €TTC sera attribuée à chaque groupement ayant remis une offre conforme. Le montant de la prime pourra être diminué dans les conditions prévues au règlement de consultation.

Renseignements complémentaires

Renseignements administratifs : Finistère Habitat - Service achats - tél. : 02.98.95.37.25
Courriel : achats@finisterehabitat.fr

Modalités de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3 contour de la Motte, CS44416 35044 Rennes. Tél 02-23-21-28-28 ; fax : 02-99-63-56-84

Service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Rennes 3, contour de la Motte, 35044 Rennes. Tél 02-23-21-28-28 ; fax : 02-99-63-56-84

Modalités de financement

Modalité de financement des marchés : le budget d'investissement
Les marchés seront passés à prix fermes et actualisables
Délai global de paiement : 30 jours

Date d'envoi de la publicité : 1^{er} février 2019.